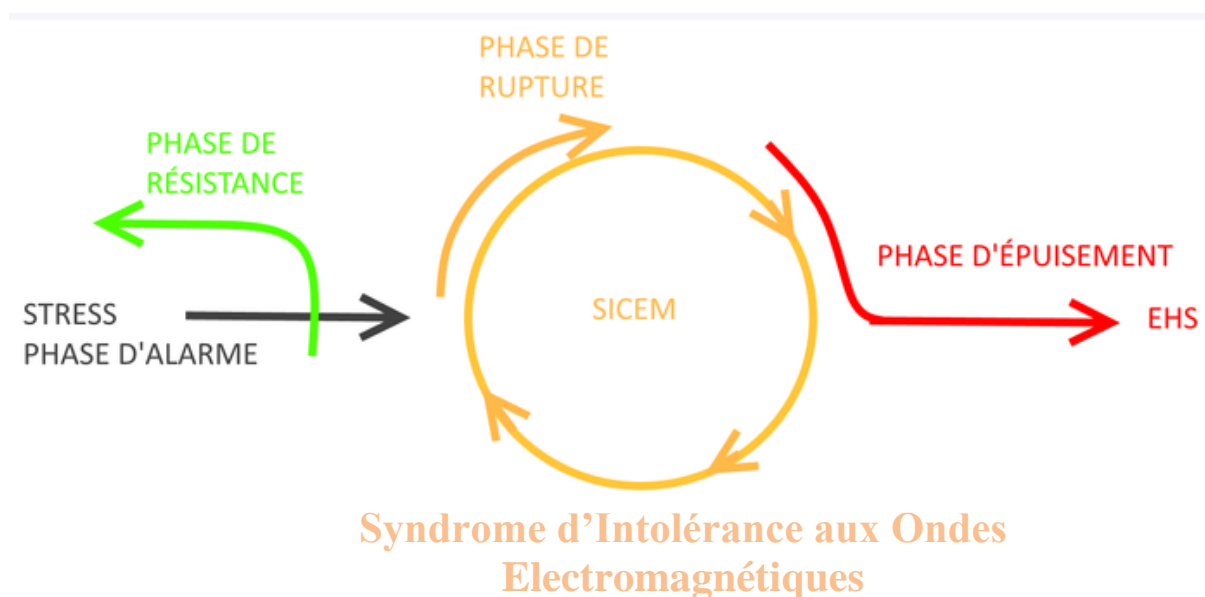


# EFFET DES ONDES SUR LE VIVANT CELA NOUS CONCERNE TOUS



Du 13 et 15 mai 2022.

## AU SOMMAIRE

- 1) 13/05/2022 : Mise en lumière des conflits d'intérêts des auteurs de l'étude Mobi-kids [qui analyse l'impact du téléphone sans fil sur le risque de tumeur du cerveau pour les jeunes] .....1
- 2) 15/05/2022 : Des études récentes établissent le lien entre les CEM, le calcium et la maladie d'Alzheimer .....2

### 1) 13/05/2022 : Mise en lumière des conflits d'intérêts des auteurs de l'étude Mobi-kids [qui analyse l'impact du téléphone sans fil sur le risque de tumeur du cerveau pour les jeunes]

Notre enquête sur les conflits d'intérêts des auteurs de l'étude Mobi-kids [qui analyse l'impact du téléphone sans fil sur le risque de tumeur du cerveau pour les jeunes] nous permet aujourd'hui de montrer que dix des dix-huit intervenants en charge de la mesure de l'exposition des malades travaillaient directement ou indirectement pour l'industrie de la téléphonie mobile.

Lire la site de l'article : <https://phonegatealert.org/mobi-kids-etude-noyautee-par...>

En complément, et pour montrer que la situation est aussi pourrie au Canada, voici la traduction d'une partie de ce que l'on peut lire en page d'accueil sur le site - <https://c4st.org> - du groupe national *Canadiens pour une technologie sécuritaire* (Canadians for Safe Technology - C4ST) qui depuis plus de 12 ans mène la bataille au Canada pour que le très mal nommé «Code de sécurité 6» soit révisé de manière à refléter les

preuves scientifiques accumulées depuis sa création en 1997 démontrant que l'exposition aux rayonnements des technologies sans fil est néfaste pour la santé humaine et animale.

Lors de la dernière révision en 2013 de ce *Code de protection des profits de l'industrie du sans fil*, la Société royale du Canada avait été mandatée par Santé Canada afin de mettre sur pied un panel d'experts chargé de mener cette révision.

Or C4ST a découvert que plusieurs de ces experts étaient en conflits d'intérêts (le président Daniel Krewski du comité a même dû démissionner) ou avaient été choisis en fonction de leur position selon laquelle les normes du Code 6 sont suffisamment sécuritaires pour protéger la santé des Canadiens — une aberration scientifique fondée sur la prétention arbitraire (adoptée par les militaires américains) que si les tissus humains ne s'échauffent pas de 1 degré Celsius en moins de 6 minutes, aucun effet nocif ne peut se produire sous ce seuil extraordinairement laxiste.

Depuis lors, l'industrie n'a aucun souci à se faire quand ses équipements et appareils irradient la population et provoquent ou favorisent le cancer et de très nombreuses autres maladies et handicaps (comme l'électrosensibilité) subis par les victimes humains sacrifiées sur l'autel des profits mirobolants de cet industrie corruptrice.

EXTRAIT TRADUIT: « Ce rapport est biaisé. Au printemps 2013, la SRC a annoncé quelles personnes avaient été choisies pour faire partie du comité chargé d'examiner les travaux de Santé Canada sur le SC6. C4ST s'est prononcé contre le choix des personnes choisies, car nombre d'entre elles ont des liens clairs avec le secteur des télécommunications et ont reçu des fonds de recherche d'entreprises membres de cette industrie.

De plus, le président du comité, le Dr Daniel Krewski, qui était également président du comité RSC lors de l'examen de SC6 en 2009, a écrit de nombreux articles sur sa conviction que SC6 est acceptable dans sa forme actuelle et que le rayonnement sans fil n'affecte pas la santé et la sécurité des Canadiens. Des informations découvertes par un journaliste d'investigation ont été divulguées dans le Canadian Medical Association Journal indiquant qu'Industrie Canada avait payé la société privée de Krewski Risk Sciences International 126 000 \$ pour fournir une évaluation des risques de SC6 et comment faire taire les inquiétudes du public canadien. Le Dr Krewski a démissionné après que cette information a été rendue publique. Depuis lors, deux autres scientifiques ont également dû démissionner du panel en raison "d'engagements personnels et académiques".

Depuis la publication du rapport, deux des pairs examinateurs officiels du rapport se sont manifestés pour dire que quelque chose n'allait pas. Il a été révélé que la Société royale du Canada avait conclu que son "enquête sur les preuves" étaye l'idée que le rayonnement sans fil est sans danger, uniquement parce que le panel n'a pas pris en compte la science qui montre qu'il ne l'est pas.

La preuve sans équivoque que les tours cellulaires, les téléphones cellulaires, les compteurs intelligents, le Wi-Fi et les téléphones sans fil portables peuvent causer des dommages aux humains a été balayée du revers de la main par le plus haut niveau de surveillance scientifique au Canada. Les deux scientifiques ayant rompu le silence pour faire ces révélations sont d'éminents chercheurs dans les domaines de la biologie cellulaire humaine et des causes environnementales du cancer dans notre société.

Pour en savoir plus visiter <https://c4st.org>

[Jean Hudon Appel 5G Appeal](#) 12.05.22

## 2) [15/05/2022 : Des études récentes établissent le lien entre les CEM, le calcium et la maladie d'Alzheimer](#)

27/4/2022

Depuis 2002, des centaines d'études ont établi que les champs électromagnétiques artificiels pulsés agissent sur le plan biologique en activant les canaux calciques voltage dépendants (VGCC en anglais). Elles montrent que l'exposition à ces champs provoque une nette augmentation du calcium intracellulaire, d'où une production d'oxyde nitrique, toxique pour le système nerveux.

Les professeurs Dominique Belpomme (cancérologue) et Martin Pall (biochimiste) en ont abondamment

parlé ces dernières années.

Or, des études récentes fournissent des preuves solides que les CEM peuvent causer la maladie d'Alzheimer. Les études humaines et animales ajoutent encore plus de preuves à l'hypothèse du calcium de la maladie d'Alzheimer:

<https://www.nouvelles-du-monde.com/de-nouvelles-informations-sur-le-lien-entre-les-cem-le-calcium-et-la-maladie-dalzheimer/>

Pour consulter cette étude: [120618](#)